



VILLE DE BRIEC
Mairie – Rue du Général de Gaulle
29510 BRIEC
Tél : 02 98 57 93 11
Fax : 02 98 57 98 20

Marché de fournitures et de services

Dossier de consultation des entreprises

**Objet : Réalisation de la brochure de saison du
centre culturel Arthémuse**

**Lot n°1 : Conception graphique
Lot n°2 : Impression**

**Date et heure limites de réception des offres :
13 mai 2015 à 14 heures**

I / RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article 1 / Identification et coordonnées de l'acheteur

Ville de Briec
Rue du général de Gaulle
29510 BRIEC
Tél : 02 98 57 93 11
Fax : 02 98 57 98 20
Courriel : accueil@ville-briec.fr

Personne responsable du marché : Monsieur Le Maire

Article 2 / Objet de la consultation

2 - 1- Objet des prestations

La présente consultation concerne les prestations relatives à la :
REALISATION DE LA BROCHURE DE LA SAISON CULTURELLE DE L'ARTHEMUSE,
centre culturel de la commune de Briec.

2 – 2 - Division en lots

Le marché porte sur les lots suivants :

- Lot 1 = Conception graphique
- Lot 2 = Impression

Les prestations sont divisées en lots, et peuvent être attribués par marchés séparés.
Les besoins de l'acheteur sont détaillés dans le cahier des charges ci-après.

2 – 3 - Forme du marché

Le marché est un marché à Procédure Adaptée ordinaire passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

2 – 4 - Durée du marché

Le marché est conclu à compter de sa date de notification (date prévisionnelle : semaine 22) et jusqu'à la fin de la réalisation, et de la livraison des prestations (cf. calendrier et délais d'exécution ci-après) pour l'année en cours.

Il est renouvelable par reconduction expresse 2 fois, sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans, chaque période de reconduction ayant une durée d'un an.

Comme le prévoit le Code des Marchés Publics, l'acheteur décide de laisser au titulaire du marché la possibilité de lui faire part de son intention sur la reconduction ou non du marché.

Dans ces conditions, l'acheteur fait part au titulaire de son intention de renouveler ou non le marché au moins **deux mois** avant la date d'expiration de la période en cours (= date de notification du marché).

Le titulaire du marché adresse sa réponse dans les **15 jours** au plus tard à compter de la date de réception de la demande formulée par l'acheteur.

A défaut de réponse du titulaire dans ce délai, la décision de l'acheteur de reconduire est réputée acceptée par le titulaire et le marché serait dès lors reconduit.

Article 3 / Conditions de la consultation

3 - 1- Organisation de la consultation

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Le présent dossier de consultation
- L'acte d'engagement

3 - 2 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des candidatures.

3 -3 - Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- Lettre de candidature et identification de l'entreprise et de l'équipe (mandataires et co-traitants)
- Identification de ses capacités techniques et professionnelles (moyens matériels et humains) ;
- Principales références pour des opérations similaires réalisées depuis moins de 3 ans ;
- Un **acte d'engagement** - document joint à compléter, notamment par la ou les propositions de prix du candidat, dater et signer.
- Offre financière et technique détaillée.
- Echantillon de papiers pour le lot n°2

Article 4 / Variantes

Le candidat peut proposer une variante en plus de la solution de base qu'il préconise. Le candidat ne pourra pas proposer plus de 2 variantes.

Les variantes par rapport aux délais d'exécution ne sont pas autorisées.

Article 5 / Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres seront soit remises contre récépissé à l'accueil de la Mairie de Briec, soit envoyées par la Poste en courrier simple ou en pli recommandé avec accusé de réception avant la date et l'heure limites indiquées en page de garde sous peine d'être renvoyées à leurs auteurs.

L'enveloppe cachetée devra porter la mention suivante : « **MAPA Réalisation de la brochure de la saison culturelle de l'Arthémuse** » **NE PAS OUVRIR.**

Article 6 / Critères d'attribution

Les offres doivent impérativement répondre aux besoins définis dans le cahier des charges ci-après, et notamment en termes de délais.

Le marché sera attribué selon les critères de choix énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60% Prix
- 40% Valeur technique

Pour l'application du critère « **prix** », il sera tenu compte du montant total, soit du prix global et forfaitaire indiqué par les candidats dans l'acte d'engagement et détaillé dans l'offre financière détaillée présentée en appui de l'offre.

La **valeur technique** de l'offre sera appréciée au regard des informations suivantes : qualité des références, capacités techniques à répondre aux besoins exprimés, qualités techniques du support (fournir des échantillons pour le lot n°2)

Article 7 / Prix

7 – 1 - Forme des prix

Le marché est traité à prix global et forfaitaire détaillé dans le devis descriptif fourni par le candidat à l'appui de l'offre.

Les éventuels déplacements du fournisseur sont inclus dans le prix global et forfaitaire proposé.

7 – 2- Variation des prix

Les prix sont fermes la première année.

Une révision pourra intervenir chaque année, à la date anniversaire du marché et sera fonction de l'évolution du SMIC.

L'index de référence I choisi en raison de sa structure pour la révision des prestations faisant l'objet du marché est : l'évolution du SMIC

Il est publié au Journal Officiel et à l'INSEE.

Le coefficient de révision C_n applicable pour le calcul du prix est donné par la formule suivante :

$$C_n = I_n/I_0$$

Avec : I_0 = Valeur de l'index du mois d'établissement des prix ;

I_n = Valeur de l'index du mois de réalisation des prestations.

Article 8 / Modalités de paiement du marché

Le paiement des sommes dues est effectué par mandat administratif dans un délai global maximum de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement. Aucune demande de paiement ne peut être transmise avant réalisation et livraison des prestations.

Les factures afférentes aux paiements seront adressées en deux exemplaires à la mairie de Briec et porteront, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le nom et adresse du créancier,
 - le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé sur l'acte d'engagement,
 - le numéro et la date du marché et de chaque avenant éventuel
- la quantité et qualité de la fourniture livrée,
- les montants H.T. et T.T.C. des prestations exécutées,
- le taux et le montant de la T.V.A.,
- le montant total des fournitures livrées,
- la date d'émission de la facture.

Article 9 / Pénalités

Des pénalités seront appliquées en cas de retard dans les délais de réalisation ou livraison des prestations, conformément à l'article 14 du CCAG/FCS.

Article 10 / Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :
Caroline Omnès, Centre Culturel Arthemuse, 46 rue de la Boissière 29510 Briec, téléphone : 02 98 57 79 33, adresse email : direction@arthemuse.com.

II / CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (C.C.P.)

1 / Présentation du projet

La présente consultation concerne la réalisation (conception et impression) de la brochure de la saison culturelle 2015/2016 de l'Arthémuse, centre culturel de la commune de Briec.

En réalisant la brochure de la saison culturelle de l'Arthémuse, la commune de Briec souhaite proposer :

- un outil de communication clair, pratique et convivial des activités du centre culturel pour les habitants de Briec et les personnes intéressées.
- un support original et créatif pour séduire et capter l'attention du public, qui constitue l'identité visuelle de l'Arthémuse.

2 / Spécification des délais d'exécution et de livraison

Le candidat s'engage à respecter les délais d'exécution et de livraison fixés ci-dessous.

La conception du graphiste pourra débuter mi-juin pour une livraison de la maquette à l'imprimeur en juillet, la réception des brochures imprimées étant attendue au plus tard semaine 34.

3 / Description technique des prestations demandées

Lot n°1 – Conception graphique

La brochure (32 pages) de l'Arthémuse est composée des éléments ci-dessous :

- Un édit
- Un calendrier/sommaire
- Les 15 à 17 spectacles de la saison
- Le programme des expositions / conférences
- Les autres manifestations culturelles (associations)
- Une présentation de la Bibliothèque
- Les informations pratiques / la billetterie
- Le formulaire d'abonnement
- Le plan d'accès et renseignements divers

Le graphiste sera chargé de :

- Concevoir la page de couverture de la brochure de l'Arthémuse (avec un visuel de couverture), en créant une identité visuelle claire. Il proposera deux à trois projets.
- Concevoir une mise en page intérieure.
Le centre culturel Arthémuse fournira les photos numérisées, les textes sur fichiers Word et les différents logos par mail. Le graphiste sera chargé de proposer une organisation de la mise en page intérieure. Le projet de la brochure de la saison 2014-2015 pourra servir de base.
- Envoyer les projets par mail pour validation.
- Mettre en page l'ensemble de la brochure après validation de la conception.

- Corriger les projets en cas de modifications, au cours de la conception de la maquette et également avant l'impression.
- Présenter l'ensemble des pages pour relectures, validation et BAT.
- Préparer le document pour l'imprimeur.
- Remettre le CD de la maquette définitive à l'imprimeur
- Fournir le fichier en JPEG basse définition pour le site internet de l'Arthémuse
- Fournir le visuel de couverture en JPEG pour le site internet de l'Arthémuse

Lot n°2 – Impression de la plaquette

Désignation : Brochure 32 pages (28 pages intérieures + 4 pages de couverture)
Le support doit être de qualité (bonne tenue en mains) et résistant dans le temps (1 an).

Impression : quadri recto / verso

Format : Plusieurs formats peuvent être proposés

Couverture : 4 pages
Verni offset sur les pages 1 et 4
Papier couché ½ mat 200 g ou équivalent

Support pour les pages intérieures
Papier couché ½ mat 135 g ou équivalent

Finition : Pli central, 2 piques à cheval ou équivalent

Bon à tirer : Envoi d'une épreuve couleur haute définition pour relecture et signature du BAT

Quantité : 11 000 exemplaires

Emballage : Les cartons ou films d'emballage devront être adaptés aux fournitures. Ils devront être protecteurs et seront de nature à éviter les atteintes à l'intégrité des produits livrés.

Transport : Les fournitures sont livrées à destination franco de port.

Livraison des brochures au Centre Culturel Arthémuse, 46 rue de la Boissière 29510 Bric, semaine 34.

4 / Relation entre le fournisseur et l'acheteur :

Une fois le marché notifié, sa mise au point se fera lors d'un rendez-vous (physique ou téléphonique) afin de préciser les modalités d'exécution du marché qui ne figureraient pas au sein du présent document.